

Réf: Dossier N° 158665

Avis de constitution

SOCIETE « MANSIA CENTER »

**Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4 RUE MARCONI IMM
C2M, Lot 225, Ilot ND**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
04/11/2022 reçus par Me ETUDE DE MAITRE SINZA EZAN ANTOINE ,
enregistrés le 09/11/2022, il a été constitué une SAS U aux
SOCIETE « MANSIA CENTER »**

**Le développement et la gestion de centres commerciaux,
Projet immobilier,
Promotion immobilière,
Toutes prestations de service divers et variés liés à l'objet ci-dessus ;
La prise de participation sous toutes ses formes dans toutes
entreprises ivoiriennes ou étrangères ayant des activités qui
pourraient favoriser le développement de la société et dans toutes
entreprises industrielles ou commerciales et dans tous
établissements financiers ;
La participation dans toutes opérations et entreprises de quelque
nature qu'elles soient, notamment par voie de création de société
nouvelles, d'apport de souscription ou d'achat de titres ou droits
sociaux, fusion ou association en participation et autres ;
Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières,
mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou**

**5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000)
F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

**Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4 RUE MARCONI IMM
C2M, Lot 225, Ilot ND**

M BATHILY TIHEREON IBRAHIMA (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2022-B17-00103 du 29/11/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans



Pour Avis

Le CEPICI